

**Élections des membres élus de la  
Commission Paritaire de promotion  
des personnels sous contrat à durée  
indéterminée**

DRH/ARRE/EB - 2017/0622

- Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;
- Vu le décret n° 93-1143 du 29 septembre 1993 relatif à l'École Centrale de Nantes ;
- Vu les statuts de l'École Centrale de Nantes approuvés par arrêté ministériel du 18 mai 1994 (JO du 04 juin 1994) ;
- Vu l'arrêté électoral du 2 mai 2017, portant organisation des élections des membres élus de la Commission Paritaire de promotion des personnels sous contrat à durée indéterminée ;
- Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin ;

**Le Directeur de l'École Centrale de Nantes proclame les résultats  
du scrutin :**

Nombre de sièges à pourvoir	10
Nombre d'électeurs inscrits	64
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de bulletins nuls	0
Suffrages valablement exprimés	34

Sont proclamés élus :

<b>Catégorie A</b>	1-Nicolas PERROT 2-Estelle BENETEAU 3-Arnaud HAMON Suppléant : 4-Emmanuel BON 5-Karen GUILLERM-NGUYEN 6-Isabelle ROUILLARD
<b>Catégorie B</b>	1-Cynthia NOZAY Suppléant : 2-Cécilia PROVOST
<b>Catégorie C</b>	1-Edith DAUVE Suppléant : 2-EI Hadj MOUSSAOUI

A Nantes, le 8 juin 2017  
Le Directeur de l'École Centrale de Nantes

Arnaud POITOU

